



14ème législature

Question N° : 25185	De M. François de Rugy (Écologiste - Loire-Atlantique)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative		Ministère attributaire > Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative
Rubrique >sports	Tête d'analyse >football professionnel	Analyse > euro 2016. organisation.
Question publiée au JO le : 23/04/2013 Réponse publiée au JO le : 06/08/2013 page : 8522		

Texte de la question

M. François de Rugy attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le coût élevé pour la France de l'organisation de l'Euro 2016 de football. En effet, pour obtenir l'organisation de cet évènement sportif, la France a dû répondre à de nombreuses exigences imposées par l'Union des associations européennes de football (UEFA). Parmi celles-ci, le seul financement de la construction de nouveaux stades et de la rénovation des anciens s'élèverait à 1,7 milliards d'euros. Cet investissement fait débat, dans la mesure où le coût d'entretien de ces constructions reste élevé sur le long terme. Par ailleurs, plusieurs évaluations réalisées par des organismes financiers indiquent que les bilans économiques des dernières grandes compétitions sportives internationales sont majoritairement déficitaires. Aussi, compte tenu du contexte de crise actuel, il lui demande si la saisine de l'UEFA par la France dans le but d'obtenir une dérogation au cahier des charges de la compétition est une solution envisagée.

Texte de la réponse

La France a obtenu de l'UEFA l'organisation de l'Euro 2016. C'est un évènement majeur tant sur le plan sportif qu'économique. Bien que l'impact économique des grands évènements sportifs internationaux soit difficilement mesurable et très dépendant du périmètre d'analyse retenu ainsi que de la méthode économétrique utilisée, la principale étude conduite dans le cadre de la coupe du monde de rugby 2007 avait conclu à un effet globalement favorable sur l'économie française. Une étude plus précise sera prochainement confiée à un prestataire par le ministère chargé des sports, visant à mieux connaître et mesurer les effets économiques des grands évènements sportifs internationaux. L'organisation d'un grand évènement impose évidemment un certain nombre de coûts pour l'organisateur. Conscients de cette situation, les représentants de l'UEFA, du comité national d'organisation, des collectivités territoriales et la Ministre en charge des sports réunis au sein du comité de pilotage de l'Euro 2016, travaillent actuellement à l'optimisation économique et sociale des retombées de l'Euro 2016.